

VENREDI 12 SEPTEMBRE 2014

## ÉCONOMIE



### L'Excelsior en liquidation

Le mobilier de l'emblématique café-brasserie de Mézières est mis aux enchères. **Page 7**

## POLITIQUE



### Entretien avec Daniel Durbecq

Cinq mois après son élection, le maire de Revin livre son point de vue sur la commune et justifie son supposé absentéisme. **Page 15**

## COMMERCE



### La boulangerie ferme demain

Les derniers pains cuits au bois seront vendus demain, avant la fermeture de la boulangerie fumacienne. **Page 16**

## RYTHMES SCOLAIRES

# Des crispations mais pas de cris

Récré, goûter, horaire... Dix jours après la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, pas de catastrophe, ni de hurlement, même si ça patine un peu. Petite mise au point.

Elles sont jeunes les animatrices... », « L'intervenant n'est pas venu », « On pouvait leur donner leur goûter ? », « Et la récré ? Ils ont le droit d'avoir une récré ? », « Ce n'est pas démocratique, tous les enfants n'ont pas les mêmes activités », « Moi je crois que je vais inscrire mon tout-petit à la garderie. 1 h 30 c'est trop



« Dans chaque groupe, un animateur a un téléphone portable avec les numéros d'urgence »  
Armelle Lequeux

long », « De la danse ! Il ferait mieux d'apprendre l'Anglais », « Deux fois par semaine, on ne sait pas ce que font nos enfants en classe », se plaint un papa dont les fils entament, pour l'un la maternelle et l'autre, la primaire.

« Ma fille fait du foot et les garçons feront peut-être de la couture... Pourquoi pas ? En tout cas, je ne les inscrirai pas au sport cette année. Ils vont être trop fatigués ». Voici un très bref florilège des quelques remarques entendues à la fin des cours ces derniers jours.

Évidemment pas exhaustives, mais sans doute représentatives des quelques couacs et interrogations multiples, auxquels doivent faire face la municipalité et les enseignants qui, s'ils ne font pas encore partie du dispositif, ont à faire avec les parents et les animateurs.

Pour autant, du côté du syndicat des professeurs des écoles Snuipp, pas de remontées négatives pour le moment, « il est trop



Un animateur formé par la municipalité est toujours présent même quand une personne extérieure intervient. Aurélien Laudry

tôt ». Idem du côté des parents d'élèves, la FCPE note toutefois « quelques difficultés pour les nouveaux qui gardent plusieurs enfants d'âges différents ou dans des écoles différentes ».

Pour les syndicats d'employés territoriaux, rien de catastrophique non plus, commente-t-on

à l'UNSA.

### Pas de changement, le projet est validé pour un an

« C'est une année de rodage », rappelle la première adjointe, Armelle Lequeux qui, avec la conseillère déléguée Véronique Corme font « dans la mesure du

possible », le tour de chaque école. Concernant le temps de récréation, il est « à la discrétion des écoles ».

Quant au goûter dont certains enfants ont été privés quelques jours, il doit être fourni par les parents et peut être pris pendant l'atelier.

## Valoriser les animateurs, rassurer les parents

Parmi les chantiers de réflexion repérés par la première adjointe, Armelle Lequeux : « la valorisation du rôle des animateurs », qui doivent être respectés par les enfants et les parents, même s'ils n'ont pas la mission des enseignants. « Ils apportent des activités complémentaires qui vont permettre de mettre en œuvre ce qui est acquis en classe ».

Âgés d'au moins 18 ans, tous ont ou vont avoir le Bafa. Ils suivent une série de formations (100 000 € de budget) assurées par le CDDP pour la partie jeux pédagogiques, mathématiques ou lecture, et l'Usep pour le sport notamment. « Grâce à la formation, j'ai su quoi faire. J'ai pu trouver

un autre intervenant, et en attendant j'ai utilisé la valise des jeux de rôle très bien faite », réagit une animatrice, qui s'est trouvée confrontée à l'absence d'un intervenant.

« Dans chaque groupe, un animateur a un téléphone portable bloqué avec les numéros de téléphone d'urgence, précise encore Armelle Lequeux. C'est un système peu onéreux et fiable qui permet un lien permanent avec les services en temps réel. »

En outre, une convention doit être signée avec l'inspection d'académie afin de déterminer les champs d'action de chacun. « Les enfants doivent être pris par les animateurs à la porte de la classe », détaille la première adjointe.

## À SAVOIR

- **1 952 enfants, soit 49,50 %** sont inscrits dont 932 en maternelle et 1 022 en élémentaire. La quasi-totalité est inscrite les mardis et vendredis.
- **Le coût de fonctionnement** des rythmes scolaires représente un budget de 400 000 euros.
- **100 000 euros** ont été investis dans la formation.
- **250 ateliers** sont organisés par semaine avec 142 animateurs. Un animateur pour 12 élèves en maternelle (contre 14 prévus par la loi) et pour 15 en primaire (au lieu de 18).
- **Les intervenants extérieurs** sont payés 35 € de l'heure. Ils sont toujours accompagnés d'un animateur formé par la municipalité.

Concernant les activités, si elles ne plaisent pas, il est toujours possible de désinscrire l'enfant et de rebasculer vers la garderie. Une réaction observée en particulier chez les maternels où 1 h 30 d'activité est perçue comme souvent trop longue : « Le projet est validé pour un an. Il n'y aura pas de changement cette année mais toutes les remarques seront prises en compte. La prescription est de couper les 1 h 30 en deux fois trois quarts d'heure ». Et la première adjointe de rappeler concernant la sortie à 15 h 45 : « on applique le décret gouvernemental ». Si certains ont décidé de désinscrire leurs enfants, d'autres choisissent les Nap, nouvelles activités périscolaires. Mais attention, les nouveaux inscrits ne pourront intégrer le cycle qu'après les vacances de la Toussaint. Quel sera le programme alors ? Il n'est pas encore bouclé d'après la municipalité qui fera en sorte de faire tourner les enfants sur un maximum d'activités. « À chaque jour suffit sa peine. »

NATHALIE DIOT

Je réagis !  
www.lardennais.fr